

Arrondissement de Senlis  
Canton de Crépy-en-Valois



# la Gazette de Trumilly

Bonjour à tous,

L'équipe communale espère que vous avez passé un bel été.  
On parle déjà de la rentrée scolaire au passé, les températures baissent, on ressort les vestes,  
Bref... Vous l'aurez compris l'automne est là !  
Voici donc la Gazette édition n°2 à lire devant une première flambée ...

## LES PATRIVALES

Nous sommes heureux de vous annoncer la réouverture de l'église Notre-Dame de l'Assomption de Trumilly qui accueillera les Patrivales le week-end du 03 et 04 octobre.

Les Patrivales anciennement appelées les 35 clochers, est un événement touristique organisé par la Communauté de Communes du Pays de Valois.

Les visiteurs seront reçus avec toutes les précautions sanitaires aux horaires ci-dessous :

- Samedi 03 octobre 14h-18h
- Dimanche 04 octobre 10h-18h



PORT DU MASQUE  
OBLIGATOIRE

## LES ÉVÉNEMENTS

Depuis plusieurs années, la mairie organise pour le plaisir des petits et des grands une fête du village chaque 1<sup>er</sup> week-end de septembre ainsi qu'une balade dans le village pour Halloween.

Cette année, au vu de la croissance de propagation du virus Covid19, c'est avec un grand regret que nous avons dû annuler ces événements. La commission des jeunes ne pourra pas assurer l'habituelle chasse aux bonbons néanmoins, halloween n'est pas interdit dans le village et reste sous la responsabilité de chacun.

## ENTRETIEN DU VILLAGE

### Élagage

Dans l'école, 2 arbres vont devoir être taillés et dans le village certains arbres morts seront coupés par mesure de sécurité.

Notre prestataire pour l'entretien des espaces verts sera en charge de ces travaux.

### Aire de jeux

Cet été, un organisme certifié a contrôlé et validé la conformité de l'aire de jeux sur le terrain de sport. Les enfants peuvent donc continuer à y jouer en toute sécurité.

### Arrêt de bus

A la ferme de Beaurain, afin d'assurer la sécurité de l'arrêt du bus scolaire, le marquage au sol a été refait avec création d'un passage piétons.



## Le cimetière.

Concernant les allées du cimetière, notre prestataire ne peut malheureusement pas les entretenir avec des outils thermiques au risque d'abîmer les monuments funéraires.

Nous vous rappelons que la mairie a signé la Charte Zéro Phyto sur la totalité de la commune.

C'est un engagement fort qui rend aussi l'entretien plus difficile.

Nous continuons à travailler sur une solution plus adaptée pour entretenir au mieux la commune tout en respectant nos engagements.

L'équipe municipale remercie les personnes qui à chaque passage y consacrent un peu de leurs temps.

## VIGILANCE

La Police de l'Eau nous alerte sur le démarchage de vidangeurs non agréés qui proposent leurs services aux personnes ayant des assainissements individuels. Cette pratique est illégale, puisque la loi impose de passer par un **vidangeur agréé**.  
Trouvez toutes les informations sur [trumilly.fr](http://trumilly.fr)

## LES ÉCOLES

Le 1<sup>er</sup> septembre, les élèves et enseignantes ont repris le chemin de l'école après ces quelques mois difficiles.

Les effectifs sont de 137 élèves dont 45 à Auger-Saint-Vincent, 52 à Fresnoy-le-Luat et 40 à Trumilly.

Les services de car, d'accueil au périscolaire et la cantine sont opérationnels et toutes les précautions sont prises afin que tout se passe pour le mieux.